

ECT MARSEILLE -

ECT CLERMONT -

ECT CHAMBERY -

ETSVL ST ETIENNE

ECT LYON

ECT PSE

ECT DIJON

ECT NIMES

Compte-rendu CSR sud-est du 4 avril

Instance nationale dans laquelle la direction annonce la répartition de la charge de travail entre les ECT du réseau Sud-Est et qui traite également des effectifs d'ASCT.

En TER : Gros débat sur l'EAS !

Alors que la direction déploie ou tente de déployer l'EAS sur l'ensemble des régions, un débat tendu a eu lieu sur le sujet.

Alors que plusieurs régions ont basculé ces derniers mois en EAS, nous avons, preuves à l'appui, dénoncé les conséquences de la mise en œuvre de ce système d'exploitation :

- ♦ Diminution drastique des effectifs d'ASCT.
- ♦ Explosion des agressions et des incidents sureté en tous genres (vols, rackets, outrages).

La direction ne semble pas prête à faire machine arrière et veut continuer à flinguer un maximum d'emplois d'ASCT car là est bien l'objectif de la mise en place de l'EAS !

A Voyages : Les portiques et après ?

Dans l'année qui vient, la quasi-totalité des gares où s'arrêtent les TGV vont être équipées de portiques.

La nouvelle organisation une fois les portiques installés sera :

- ⇒ 1 seul ASCT derrière le portique (*sauf situation exceptionnelle justifiant la présence de 2 ASCT*).
- ⇒ 1 ASCT par rame, y compris sur les TGV Duplex, puisque la direction a martelé que seules les prescriptions de la VO250 s'appliqueront.

Vous l'aurez compris, avec une telle organisation, la population d'ASCT actuelle s'avérera bien trop élevée par rapport à la charge à couvrir ; et le nombre d'ASCT nécessaires pour exercer sur les TGV devrait donc rapidement chuter de manière vertigineuse.

SUD-Rail avait annoncé de longue date ce vers quoi la direction s'orientait et quelles en seraient les conséquences désastreuses pour le métier d'ASCT et l'ensemble des agents exerçant ce métier. Cela se vérifie aujourd'hui, car entre l'EAS en TER, la charge trains de nuit qui s'est réduite comme peau de chagrin et la conséquence du déploiement des Portiques à Voyages, combien restera-t-il d'ASCT dans les années à venir ?

Déjà, le nombre d'ASCT a chuté de 11 300 à 9 200 en quelques années ! Si la direction parvient à mettre en place son plan mortifère, ce sont des milliers d'emplois d'ASCT qui vont disparaître.

Alors, on laisse faire ?

Ou on réagit tous ensemble ?

